

## Instruction de poste

### Titre : Ensachage des déchets – En l’absence de tunnel

Référence interne : IP-ENSACHAGEDECHETS-EXT

<b>Etape 1 :</b>	Lors des chantiers en extérieur ne nécessitant pas de zone confinée, on réalisera la décontamination des déchets dans une zone prévue à cet effet dans l’enceinte du chantier. Cette zone doit être balisée et entre la zone de travail et les dispositifs de décontamination des travailleurs. Son sol est protégé à l’aide de film étanche.
<b>Etape 2 :</b> <b>Décontamination</b>	Amener les sacs contenant des déchets amiantés dans la zone de décontamination. Dépoussiérer les sacs fermés et étanches à l’aide d’un aspirateur puis douche dans un bac.(en général à l’arrière de l’UMD)  <small>bac de lavage + unité de filtration des eaux usées (UF30)</small>
<b>Etape 3 :</b> <b>Conditionnement</b>	On procède ensuite au <b>double emballage</b> , des sacs à l’aide d’un nouveau sac étanche fermé par ruban adhésif. On vérifie le marquage amiante des sacs, puis on les place en bordure de zone de décontamination des déchets, de manière à ce qu’ils soient facilement accessibles.
<b>Etape 4 :</b> <b>Evacuation</b>	Une fois les travailleurs décontaminés, ils pourront ensuite venir récupérer les sacs pour les placer en « big bag ».

Quel matériel dois-je prévoir pour réaliser cette opération ?

<b>Sacs classiques</b>	<i>Sacs marqués : "Déchets contenant de l'amiante"</i>	
<b>Aspirateur THE</b>	OMEGA SUPREME PLUS équipé d’une cartouche filtrante HEPA14	
<b>Ruban adhésif</b>	<i>Ruban adhésif standard</i>	

#### RAPPEL DES EPI REGLEMENTAIRES

- + Protection respiratoire avec filtre P3
- + Combinaison
- + Gants
- + Bottes décontaminables

